

LES CONFÉRENCES ST. VINCENT DE PAUL.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. JOSEPH TASSÉ A LA SÉANCE DONNÉE PAR
LA SOCIÉTÉ ST. VINCENT DE PAUL, A OTTAWA, LE 9 FÉVRIER 1873.

Mesdames et Messieurs.

Je regrette qu'une voix plus éloquente ne se fasse pas entendre en cette circonstance pour répondre dignement à l'attente de cette nombreuse assemblée, et parler d'une manière plus autorisée que je ne puis le faire de l'œuvre importante de Saint Vincent de Paul.

En acceptant la flatteuse invitation de vous adresser la parole, je n'ai peut-être pas assez songé au peu d'intérêt que pourrait offrir ce court entretien. Mais si j'ai écouté trop facilement mes vives sympathies pour cette grande œuvre de philanthropie chrétienne, en donnant mon humble concours à cette soirée, vous serez indulgents, j'ose le croire, si je ne sais pas être à la hauteur de la tâche qui m'a été confiée.

La société St. Vincent de Paul, Mesdames et Messieurs, est l'une des œuvres les plus admirables et les plus fécondes en résultats, que jamais la charité chrétienne ait créées. Quel est son but principal ? Affermir ses membres dans la foi catholique, et venir en aide aux pauvres et aux malheureux de toutes les classes et de toutes les conditions.

Cette œuvre sublime se poursuit obscurément dans le monde et cependant elle accomplit des prodiges. Bien supérieure à toutes les sociétés purement philanthropiques, elle ne recherche pas comme elles des intérêts exclusivement matériels. Comme l'a dit l'éloquent P. Lacordaire : " Dans ces sociétés, on y voit bien sans doute ré-